

ON S'ABONNE:

A Constantinople, au Bureau du Journal, à Galata...
M. de Valenciennes, à l'Agence des Paquebots français...
M. de Valenciennes, à l'Agence des Paquebots français...
M. de Valenciennes, à l'Agence des Paquebots français...

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT

PAR ANNEE en 6 colonnes
3 francs, 4 mois, 1 franc
PROCEDES ET EXTRAITS en 4 colonnes
2 francs, 6 mois, 1 franc
PRIX DES ANNONCES:
La ligne 5 planches de G. N. S.
Le journal paraît les 1, 4, 8, 12, 15, 19, 22, 26 et 29 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er de chaque mois.

INTERIEUR

CONSTANTINOPLE, 15 Août.

Après un séjour de plus d'un mois à Constantinople, les hospodars de Moldavie et de Valachie, qui s'étaient vus, sur l'invitation du gouvernement impérial, afin d'y recevoir l'investiture de leurs fonctions, sont partis jeudi dernière pour les principautés. Cette grande question des provinces Danubiennes est donc terminée, et nous pouvons nous en occuper à présent de diverses manières pour en faire ressortir le sens intime et profond, afin qu'il soit un enseignement de nature à consolider la pensée des hommes dans la voie véritable de celle du passé; on l'on trouve tant de fautes, tant d'injustices, tant d'ambitions et de troubles périodiques qui tarissent peu à peu les ressources de ces pays fertiles.

Il y a un peu plus d'un an, c'étaient au mois d'avril, les habitans de Yassi s'étant au bruit lointain des révolutions, et demandant à leur hospodar une nouvelle constitution qui garantît mieux des droits de la principauté et le régime des lois, qu'on semblait avoir presque entièrement perdus de vue. En pareille occurrence, on agit plus qu'on ne pense, et oubliant la cour suzeraine, sans l'autorisation de laquelle aucune modification constitutionnelle ne peut avoir lieu, un instant on paraît s'en tenir, mais le lendemain le hospodar fit opérer un grand nombre d'arrestations, et par cet acte, il comprima le mouvement qui allait éclater. C'était une solution momentanée, mais sans effet sur le redressement des abus; s'il n'y avait pu avoir un succrès d'oppression et d'irritation, on aurait même pu dire qu'il n'y avait rien de changé.

Deux mois plus tard, c'est-à-dire le 23 juin, Bucharest s'insurgeait contre son hospodar pour violation incessante des lois et de la constitution, et l'obligait à quitter la principauté.

On sait ce qui s'y vint: un gouvernement provisoire fut établi; il dura jusqu'à l'occupation de Bucharest par les troupes ottomanes, qui ont lieu au mois de septembre. M. Constantin Cantacuzène fut nommé caïmacam, et de concert avec lui, les commissaires de la cour souveraine et de la cour garante, qui se trouvaient depuis quelque temps dans les principautés, établirent un régime qui, par sa nature, ne pouvait être que transitoire.

En effet, dès l'instant que la Caïmacamie fut établie, la cour souveraine et la cour garante cherchèrent, chacune à son point de vue, par quels moyens il serait possible d'arriver à une solution définitive. L'examen fut long, les négociations difficiles, et après une année de recherches qui tirent et fortement en émoi l'Europe toute entière, la pensée commune du divan et du cabinet de St-Petersbourg fut formulée en une pièce diplomatique qui prit le nom d'acte; elle fut signée le 1er mai 1849, dans la maison de campagne du Grand-Vézir, à Balta-Liman; nous l'avons publiée dans notre feuille du 4 août.

« Bien qu'il n'y ait pas eu de révolution en Moldavie, les dispositions de l'Acte s'appliquent aussi bien à la situation de cette principauté qu'à celle de Valachie; le prince Stourdza fut obligé de donner sa démission, et le 16 juin, le gouvernement impérial nomma les boyards Grégoire Glikha et Barbo Stirley hospodars de ces deux provinces.

Le 23 juin, date de la révolution de Bucharest, M. Constantin Cantacuzène quittait les fonctions de Caïmacam qu'il avait remplies avec distinction, tandis que Nonreddin bey et Kiamil bey étaient en route pour aller porter aux nouveaux hospodars les firmans impériaux de nomination, et les inviter à se rendre à Constantinople pour y recevoir l'investiture de leurs fonctions. L'installation du prince Stirley eut lieu à Bucharest le 28 juin, et celle du prince Glikha, à Yassy, quelques jours plus tard. Puis ils partirent pour Constantinople, où ils arrivèrent, celui de Valachie le 8 juillet, celui de Moldavie le 10. Le 13, ils se rendirent au palais impérial de Belyey, où ils furent reçus en audience par S. M. le Sultan, qui leur donna l'investiture et les insignes du hospodar, avec le grade de muclik.

Les deux princes, après avoir été fêtés par les ministres de la Porte et par le corps diplomatique, ont pris congé de S. M. le Sultan, le 9 de ce mois, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et sont partis le même jour pour se rendre dans les principautés, où ils sont arrivés.

Voilà, dans toute leur vérité, nous allions dire dans toute leur nudité, les principaux faits qui constituent l'histoire des provinces danubiennes du mois d'avril 1848 au mois d'août 1849. Nous avons omis, à dessein, les faits plus ou moins secondaires qui se rattachent à des influences extra-légales, ou plus ou moins illégitimes. En l'embaillant, nous leur aurions peut-être donné, à notre insu, une tournure qui, en raison du point de vue où l'on se trouve placé, aurait paru un éloge pour les uns et un blâme pour les autres. En fait, les questions sont à débattre; il est sûr que, sans le éclairer par l'examen des droits; mais quand elles sont connues au moyen de concessions qui peuvent être, à la vérité, le résultat même de l'extension de ces droits, on doit s'en tenir à ce qui est accompli, du moins tant que l'esprit qui sert de base à l'accord est respecté dans son essence, qui est et ne peut être que la limite de l'autorité de chacun des ayant-cause. On oublie en quelque sorte le passé, mais non pas d'une manière absolue; on l'oublie dans ce qui pourrait troubler le présent; et l'on s'en souvient seulement pour que l'avenir soit une réparation du temps qui n'est plus.

Après ce rapide et court résumé, une réflexion se présente tout d'abord: deux longues années, des agitations, des troubles, des révolutions même éclatent périodiquement dans les principautés, et aboutissent au remplacement des hospodars. Dernièrement encore, bien que la Moldavie ne fût pas même en état de révolution, le

chef de cette province a été destitué. D'où vient un pareil état de chose? Il faut la peine qu'il s'en insinue pour placer ces provinces dans des conditions de prospérité et de tranquillité durables dont elles ont si grand besoin. Mais déjà nous pouvons dire et affirmer que, dans ces graves et nombreux perturbations, l'autorité et l'influence si légitimes du gouvernement impérial ont toujours été mises hors de cause, qu'il n'est jamais venu à la pensée de personne de le croire de connivence avec les abus, et que de dans leur détresse, les principautés, comme à elles-mêmes, les associations de plus grands malheurs encore, élèvent sans cesse leurs regards vers leur souverain, pour que la protection de sa puissance et la bienveillance de son cœur leur viennent en aide. Et si dans ces temps de désordres, des accusations sont portées, ce n'est jamais contre le gouvernement impérial, qui est si sympathique au progrès.

Puisqu'il n'y a pas d'effet sans cause, il ne doit pas être impossible, si on le veut bien, de savoir celles qui produisent les maux de ces provinces, ou leurs bouleversements. Nous ne nous chargerons pas de les indiquer toutes; nous craignons les errements ou quelque chose d'aussi fâcheux; mais en nous en tenant à l'acte, nous ne pouvons pas nous tromper. Dans l'article 2, il est reconnu que l'expérience a prouvé la nécessité de changements et modifications au règlement organique de 1831, et que l'article 3 dit qu'il sera établi des comités pour procéder aux améliorations organiques que réclamait l'état actuel des principautés et des abus manifestes qu'il y avait introduits. On doit inférer de ces dispositions que si ces changements et ces améliorations eussent été faits plus tôt, que si l'on n'eût pas attendu si long-temps la destruction de ces abus, la situation des provinces n'aurait jamais acquis le degré de gravité de ces derniers temps. Il est visible que nous parlons sans qu'il entre dans notre esprit de justifier ce qui ne doit pas l'être; d'autant plus que l'exemple de la Moldavie, où il n'y a pas eu de révolution, nous suffit. Pourquoi le prince Stourdza a-t-il été destitué? Parce qu'il administrait mal, parce qu'il avait introduit dans l'administration de nombreux abus. Nous l'avons dit, l'existence de ces abus était un fait indépendant de la Porte, et si l'on n'a pas songé à les détruire plus tôt, ce n'est pas nos songes jusqu'à la Porte qu'on en fait remonter la responsabilité.

Il faut le dire pour la conduite des nouveaux princes: la violation incessante du règlement organique, les abus sans nombre qui remplaceaient les lois des principautés, ont perdu leurs prédecesseurs; tandis que leur salut n'était et ne pouvait être que dans la soumission aux conseils du gouvernement impérial qui voulait et a toujours voulu le règne de la légalité. Qu'on jette un coup-d'œil sur le passé, et l'on y verra que dès l'instant que les hospodars s'éloignaient des conseils de la Porte, la force même des choses ne tardait pas à les précipiter de leur poste. Le gouvernement n'a qu'une pensée:

Aussi, Fual Odin, commissaire impérial dans ces provinces, répondait avec un sens très profond à M. Constantin Cantacuzène qui, recevant de lui l'investiture des fonctions de caïmacam, disait qu'il se mettrait dévoué aux cours souveraines et montre, Fual Odin répondit: « Servez seulement les intérêts de la Valachie, votre pays, et vous remplirez complètement les intentions de S. M. le Sultan. » Et cette pensée est si bien celle du souverain de l'empire, qu'aux audiences impériales qu'il a accordées aux deux hospodars, il ne leur a dit que ces paroles qui sont vraiment remarquables: « Je veux que les populations a dont je vous confie l'administration soient heureuses, et pour qu'elles le soient, aimez-vous les uns les autres, et soyez unis. » Pleins de reconnaissance pour le Sultan, les princes lui ont donné l'assurance: « Qu'il n'épargneront ni efforts ni sacrifices pour répondre à ses vœux magnanimes, et qu'au milieu des circonstances aussi délicates, que graves dans lesquelles ils se trouvent, ils songent à Sa Majesté, et que cette pensée fera toute leur force. »

Déjà, le 28 juin, jour de son installation à Bucharest, le prince Stirley, pénétré des intentions de S. M. le Sultan, avait dit aux boyards: « Il est temps que nous rémission tous nos efforts pour mériter et obtenir la confiance du peuple, et pour que les espérances de son bonheur qu'il place dans l'autorité dont à chacun de vous est revêtu, ne soient plus déçus. »

Dans toutes les circonstances sont graves, mais plus graves encore pour le prince de Valachie que pour celui de Moldavie, qui n'a pas de préventions à combattre et qui dispense tout d'abord de l'opinion publique de sa principauté. Les frontières limitrophes sont profondément troubles, et par ce motif les deux pays resteront encore occupés par les troupes impériales; tous les intérêts de ces provinces sont dans la plus grande souffrance, et les nombreux abus qu'on voit partout long-temps après l'essai de la richesse nationale, sont encore à extirper. Que veut la Porte? Garder la neutralité dans les choses qui se passent hors de ses frontières; trouver l'appui moral et matériel dans toutes les parties de ses états de la part de tous ceux qui relèvent d'elle, afin que cette neutralité soit respectée d'une manière absolue; et faire évanouir les principautés aussitôt que les circonstances le permettent. Elle veut aussi que les lois des provinces danubiennes, qui sont les lois du régime de tous sans exception, et que les abus à l'expiration desquels il faut travailler sans retard et sans relâche, ne passent plus réparés; enfin elle veut que ce que le règlement organique surte dérisif, il ne soit plus une lettre morte, et n'ayant d'autre résultat que de favoriser les cupidités et les mauvaises passions. Tel est le but, et l'accomplira sans nul doute, mais à une condition: c'est que les princes seront pleinement soumis

au Sultan et ne s'inspireront que des conseils du gouvernement impérial; c'est qu'il auront toujours confiance en lui; et alors, comme si l'on dit en exécution, ils seront forts, et le bien qu'ils tenteront, réussira. Mais sans les conseils et la confiance du gouvernement impérial, ils seraient sans force, et de même que leurs prédecesseurs, ils seraient immués au milieu de l'agitation; si les jours difficiles revenaient, peut-être se rapprocheraient-ils trop, les promesses de soumission qu'ils firent au début de leur administration. Mais laissons-là ces tristes hypothèses qui ne servent qu'à réaliser. Pour les hommes, l'expérience est la meilleure des écoles; aussi sommes-nous persuadés que, par la fâche des princes, aucune volonté ne viendra se poser entre le souverain et les sujets; désireux de leur améliorer les conditions et des réformes se feront sans encombre. Nous les souhaitons ardemment dans l'intérêt des principautés si bien traitées par la nature, et qui, pour devenir florissantes à tous les points de vue, ne demandent qu'à être bien administrées.

Méhém-Ali pachà, ex-gouverneur-général de l'Egypte, est mort à Alexandrie, le 3 août, à la suite d'une maladie dont il était atteint depuis long-temps. Cette nouvelle est arrivée hier à Constantinople, par le bateau à vapeur le M.

La longue carrière de Mehém-Ali pachà est connue de tout le monde; aussi nous dispenserions-nous de faire ici sa nécrologie; mais nous voulons nous rappeler que cette grande intelligence fut pleine de soumission envers son souverain à partir de 1811, et nous aimons à dire que si sa raison ne lui eût pas permis de son grand âge, et est illusoire, nous aurions peut-être dit des choses plus glorieuses à défendre les intérêts du trône et du pays, et à entrer dans la voie des réformes administratives.

Méhém-Ali pachà est né, en 1769, à la Cavale, port de la Macédoine. La Sublime Porte le nomma miramir en 1806, et depuis lors jusqu'en 1818, il n'a pas cessé d'administrer le gouvernement-général de l'Egypte.

Les lettres que la poste de Vienne a apportées de cette ville, vont jusqu'au 31 juillet.

Les dernières nouvelles qu'on a vu au théâtre de la guerre dans le nord de la Hongrie sont les suivantes: le 26 juillet, Katskemak a été occupé par la division de cavalerie autrichienne sous les ordres de général Bechthold; la garnison hongroise forte de 40 000 hommes et de 18 canons commandée par Perczel s'était retirée à Fegyehaza. Une détachement de Katskemak était venu à la rencontre de la division Bechthold pour témoigner des sentimens loyaux qui animaient les habitans de la ville. Le 27, le quartier-général du baron Haynau fut également transporté à Katskemak.

Le quartier-général du prince Paskowich, ainsi que le deuxième corps d'armée furent

FEUILLETON.

Du balcon ciel du mirinet moureux, Lance sur la cité, vaste et mouvante, Et le multiple de son pœux appuie. — Es mer! Veis les rames au coquet foulant Courbes sur l'aviron prêt à plonger dans l'onde, Et le kaik baignant sa pointe vagabonde, Comme un noble courroux, impatient du froid, Dans la mer qui le flutte et le berce en son sein. Du Bosphore au Fasar l'airain fumait qui gronde, Et de rocher en rocher, dans un chaos si profond, Va chercher des échos. — En route! Nous irons, Du mystère des temps intriqués tirons. Quêtant un souvenir à chaque écueil qui passe, Au magne d'or qui roule dans l'espace. Au phare de l'onde, au solitaire bois, Reveiller flut à flut l'histoire d'Astrée.

Où, sans jamais attendre au vent d'automne, Pendent en longs festons un pompe toujours vain, Mûrissement d'éternels maux.

Jusqu'au point indécis où l'horizon plus pâle Enveloppi les bords dans sa teinte d'opale, Les goux étirés, tout vers son ciel bleu, L'éclat de leur veLOUR, à l'ombre des grands côtes Qui laissent le soleil, par des feutes soudaines, Se répandre en torrents de feu.

Et lys, magnolia, roses toujours fleuris, Teintures, collets, ainsi qu'en nos principes, Croissent par les blis blancs et boutons d'or, Laissons épouser le parfum de leurs gerbes, Au gré du renouveau, par leur hautes herbes Du pas humain vierges cocor.

La vague, s'écarte; au ciel roulant d'espaves nus; Les arbres, secant; leurs cimes chevelues, Se balancent avec de longs gémemens; L'éclair qui se couche, au long de son bord bue; Sous le ciel ébranlé, de l'émis au Causse, Grondent de sourds mugissemens.

Un fracas retentit. De la base à la cime Les rochers courrent. L'onde au dessus de l'abime Hérisse, en nageant, l'écroulement à son tour. Et cette water, moi, si longtemps enchaîné, Se rue et va partant, dans sa course effrénée, Promener son flot délirant. (1)

III.

Lorsque de cette nuit fatale, Dispart les ombres horreurs,

Et lorsque de la lune, en silence cueillée, Et rayon se glissant plus sa futilité Rettenant encor du chaos des colibris, On est vu, coulant à la brise leur voile, Des fleurs à leur chevreux, à leur front une étoile, Tournouer les blanches Péris.

Que de siècles encor, que d'éves envolées, Venent s'enlever dans ces vertes vallées, Nil est sait. — Mais au jour le Font gonda soudain Derrière les rochers dont la mine brumeuse, Sous leurs assés, d'air une mer furieuse, Limitait le nouvel Eden.

(1) Les savans se font pas d'accord sur la formation du Bosphore. L'écroulement à son ensemble de terre qui, au moment profondément cette partie de l'Asie, a aussi apporté des changements d'un ordre de ce genre d'entre l'écroulement par l'ancien violente d'un volcan qui, rompant les rochers des Ombres et de Phanak et les séparant des côtes orientales, avait dans le passage au pas de la Mer-Noir; d'autre avis suppose que ces deux gouffres par la suite de temps lors de leurs limites actuelles, furent franchis les rochers qui se relevaient sans leur et se furent séparés dans la ligne, changeant par cette lemption en

Sur les monts l'unie matins Vers sa première lecture, Prises, oiseaux, prière émaillée, Musiques, sans ombre finale, Glissant dans l'abime sans fond, Dont le flot mûrisse la sonde, Et va de l'autre monde Porter l'écho qui leur répond.

Mais qu'importe, en ce court voyage, Pour nous qui cherchons des taleaux, Réveurs, qu'un peu d'un vent feuillette, Nous admirons l'écroulement de son flot, Qu'au lieu de son perfum d'ubépine, Nous aspirons l'odeur marine? Qu'un lieu d'oiseaux aux chants divers, Nous suit-tout les écus d'années, (1) Plus nombreux que les années, Qui les entraînent par les mers?

Pour qui vent savoir le mystère, De ce langage solennel

(1) Ombres étreints en troupe nombreuse, qui se transportent populaires depuis son le nom d'écroulement, il nous est venu des idées instatables, il nous est venu des idées.

LE BOSPHORE.

Vois, c'est avoïr. DEBANDER.

PREMIERE JOURNEE.

RIZ-KOULÉ.

1. Dans ce lit où les flots roulent entre deux mondes, Cachés aux yeux de l'homme, en pleine profondeur, Du phénix feuilleté, au chaud soleil. La jamaie de l'hiver, la glorieuse plaine Ne dépaillait les bois, agités par la brise, De leur verdoyante toison.

Sous les arbres couchés de forêts murmurantes Coulaient, lors du soleil, les ondes bondissantes Des ruisseaux retrépis aux flans des nuants voisés

2. Et lorsque de la lune, en silence cueillée, Et rayon se glissant plus sa futilité Rettenant encor du chaos des colibris, On est vu, coulant à la brise leur voile, Des fleurs à leur chevreux, à leur front une étoile, Tournouer les blanches Péris.

Que de siècles encor, que d'éves envolées, Venent s'enlever dans ces vertes vallées, Nil est sait. — Mais au jour le Font gonda soudain Derrière les rochers dont la mine brumeuse, Sous leurs assés, d'air une mer furieuse, Limitait le nouvel Eden.